

Objet de la délibération

**BUDGET PRIMITIF 2022 - SUBVENTIONS
D'EQUIPEMENT**

N° DEL-2022-0033

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du
1er février 2022

Suite à la convocation du 24 janvier 2022, la séance est ouverte à 18h00 au Palais des Congrès de Lorient, sous la présidence de Monsieur Fabrice LOHER, Président de Lorient Agglomération.

Etaient présents :

Jean-Pierre ALLAIN, Dominique BEGHIN, Philippe BERTHAULT, Cecile BESNARD, Bruno BLANCHARD, Jean-Michel BONHOMME, Edouard BOUIN, Marc BOUTRUCHE, Gilles CARRERIC, Jean-Yves CARRIO, Marie-Françoise CERÉZ, Maria COLAS, Jo DANIEL, Stéphane DANIEL, Claudine DE BRASSIER, Laurent DUVAL, Freddie FOLLEZOU, Véronique GARIDO, Guy GASAN, Damien GIRARD, Jean-Guillaume GOURLAIN, Antoine GOYER, Fanny GRALL, Annick GUILLET, André HARTEREAU, Patrice JACQUEMINOT, Philippe JESTIN, Christian LE DU, Maryvonne LE GREVES, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARECHAL, Jean-Louis LE MASLE, Annaïg LE MOEL-RAFLIK, Lydie LE PABIC, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Maurice LECHARD, Ronan LOAS, Fabrice LOHER, Daniel MARTIN, Aurélie MARTORELL, Rose MORELLEC, Armelle NICOLAS, Alain NICOLAZO, Céline OLIVIER, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Bruno PARIS, Maurice PERON, Antoine PICHON, Marianne POULAIN, Patricia QUERO-RUEN, Anne-Valerie RODRIGUES, Roger THOMAZO, Armel TONNERRE, Laurent TONNERRE, Michel TOULMINET, Patrice VALTON, Fabrice VELY, Dominique YVON, Katherine GIANNI, Patrick LE GUENNEC

Suppléances :

Michel DAGORNE suppléé par Françoise MERRET, Pascal LE DOUSSAL suppléé par Marie-Annick LE BELLER

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Françoise BALLESTER donne pouvoir à Patrice JACQUEMINOT, Martine DI GUGLIELMO donne pouvoir à Bruno PARIS, Patricia JAFFRE donne pouvoir à Patrice VALTON, Gwenn LE NAY donne pouvoir à Annick GUILLET, Gaëlle LE STRADIC donne pouvoir à Damien GIRARD, Florence LOPEZ-LE GOFF donne pouvoir à Gilles CARRERIC, Pierrick NEVANNEN donne pouvoir à Alain NICOLAZO, Nathalie PERRIN donne pouvoir à Jean-Michel BONHOMME, Solène PERON donne pouvoir à Bruno BLANCHARD

Absente excusée :

Estelle MORIO

Fanny GRALL et Lydie LE PABIC sont désignées secrétaires de séance.

BUDGET PRIMITIF 2022 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

En complément des opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage communautaire, le budget primitif 2022 prévoit des participations financières à des programmes d'investissement réalisés par des organismes extérieurs publics ou privés.

Il est proposé d'attribuer les subventions nominatives listées en annexe n°1 pour un montant total de 3 388 340.69 € à imputer au chapitre 204.

Il est également proposé de voter les enveloppes d'aides qui, en vertu des dispositions de la délibération du 16 juillet 2020, feront l'objet d'attributions nominatives :

➤ Par le Bureau :

Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de l'aide	Montants
Mission 1 : AGIR POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOLIDAIRE ET POUR L'EMPLOI			
90-1/20421	Direction du Développement Economique	Aides aux acteurs du commerce "Pass commerce"	350 000,00 €
Mission 3 : GARANTIE UN AMENAGEMENT EQUILIBRE ET DURABLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE			
72-1/204182-50	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Politique publique locale de l'habitat - Aide à la construction et réhabilitation Bailleurs publics	2 150 000 €
72-1/20422-50	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Politique publique local de l'habitat - Aide à la construction et réhabilitation - Bailleurs	2 150 000 €
Mission 4 : FAVORISER LES DEPLACEMENTS ET LES MOBILITES DURABLES			
822-1/2041412	Direction Transports et Déplacements	Politique cyclable	160 000,00 €
822-3/20421	Direction Transports et Déplacements	Plan de Déplacement Urbain (Aide à l'acquisition de vélo)	100 000,00 €
Mission 5 : PRESERVER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE DE QUALITE			
831-1/20422-4	Direction Environnement Développement Durable	Aides directes exploitation agricole BV Scorff	20 000,00 €
831-1/20422-5	Direction Environnement Développement Durable	Aides directes exploitation agricole BV Blavet	10 000,00 €

➤ Par le Président :

Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de l'aide	Montants
Mission 3 : GARANTIR UN AMENAGEMENT EQUIMIBRE ET DURABLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE			
72-1/20422-50	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Aides au titre de la politique publique locale de l'habitat - Aide à la rénovation énergétique des logements des particuliers	500 000 €
73-1/20422-50	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Aide à l'accession à la propriété pour les particuliers	120 000 €
72-1 /204172	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Aides à la pierre pour les bailleurs publics	300 000 €
72-1/ 20422	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Aides à la pierre pour les bailleurs privés	300 000 €
72-1/204182-3	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Aide aux copropriétés dans le cadre de l'OPAH	155 000 €

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1611-4,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu l'avis de la Commission Ressources, finances et administration générale,

Vu l'avis du Bureau,

Article 1 : **DECIDE** d'attribuer les subventions d'équipement comme proposé en annexe, en application du budget 2022, et **AUTORISE** le mandatement des subventions d'équipement sur présentation des pièces justificatives par les bénéficiaires.

Article 2 : **MANDATE** le Président ou son représentant pour signer les conventions à intervenir notamment avec les bénéficiaires d'une subvention d'un montant supérieur à 23 000€.

Article 3 : **AUTORISE** le Bureau et le Président, dans leurs domaines de délégation respectifs, à attribuer les aides dans la limite des crédits précisés ci-dessus.

Freddie FOLLEZOU, Alain NICOLAZO, Patricia QUERO-RUEN, Michel TOULMINET, Fabrice VELY quittent la salle et ne prennent pas part au vote.

Gaëlle LE STRADIC (pouvoir à Damien GIRARD), Pierrick NEVANNEN (pouvoir à Alain NICOLAZO) ne prennent pas part au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité par 50 voix pour et 15 abstentions.

Abstentions : Dominique BEGHIN, Edouard BOUIN, Gilles CARRERIC, Damien GIRARD, Philippe JESTIN, Laure LE MARECHAL, Annaig LE MOEL-RAFLIK, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Rose MORELLEC, Maurice PERON, Roger THOMAZO, Patrick LE GUENNEC

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Fabrice LOHER

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Mission 1 : AGIR POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOLIDAIRE ET POUR L'EMPLOI			
Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant
90-5/204111	Direction du Développement Economique	Laboratoire de recherche Université de Bretagne Sud - projets de recherche CPER	100 000,00 €
90-6/20421	Direction du Développement Economique	ID MER	50 000,00 €
90-1/204182	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	Aéroport de Lann-Bihoué	40 000,00 €
90-1/2041582	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	Syndicat Mixte du Port de Pêche de Keroman - Station d'épuration	1 466 000,00 €
23-1/204111	Direction du Développement Economique	Campus Lanveur Charges Générales d'Enseignement Supérieur	200 000,00 €
23-4/204111	Direction du Développement Economique	Campus Universitaire Lanveur - Projet Techno Campus	25 000,00 €
23-1/204182	Direction du Développement Economique	Campus de Lanveur UBS CPER	100 000,00 €
311-1/20421	Direction du Développement Economique	MAPL - Plan de relance	33 200,00 €
90-1/204121	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	Région Bretagne Pôle de compétitivité	150 000,00 €
		TOTAL	2 164 200,00 €
Mission 2 : CONFORTER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET LE POLE D'EXCELLENCE NAUTIQUE			
Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant
020-4/2041412	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	Commune d'Hennebont - Complexe Sportif de tennis de table Hennebont	275 140,69 €
414-9/2041412	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	Commune de Groix - Site de Port Lay Groix	175 000,00 €
414-1/20421	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	TEAM Pays de Lorient -Participation à la constitution de matériel des associations de voile qui forment à la compétition	20 000,00 €
414-1/20421	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	Association Les Amis du Vaisseau Duc de Duras - Soutien à la rénovation du Vaisseau Amiral Richard	7 000,00 €
414-1/20421	Direction du Développement Touristique et du Nautisme	Association Porzh Ar Vran - Projet de construction d'un bateau Viking à Pont-Scorff	5 000,00 €
		TOTAL	482 140,69 €
Mission 3 : GARANTIR UN AMENAGEMENT EQUILIBRE ET DURABLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE			
Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant
822-1/204113-3	Direction Infrastructure	Etat - RN 165	20 000,00 €
		TOTAL	20 000,00 €
Mission 4 : FAVORISER LES DEPLACEMENTS ET LES MOBILITES DURABLES			
Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant
822-3/2041411	Direction Transports et Déplacements	Commune d'Hennebont - Aménagement aire covoiturage	50 000,00 €
822-1/2041412	Direction Transports et Déplacements	Commune de Ploemeur - TCSP 2 EME Tranche	200 000,00 €
822-1/204112	Direction Transports et Déplacements	SNCF Gares et connexions - Gare PEM	320 000,00 €
		TOTAL	570 000,00 €
Mission 5 : PRESERVER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE DE QUALITE			
Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant
830-1/20422	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Plan de Prévention des Risques Technologiques (Travaux protection des riverains)	40 000,00 €
830-1/204172	Direction Habitat Foncier Patrimoine	Plan de Prévention des Risques Technologiques (démolition des bâtiments)	37 000,00 €
830-1/20421	Direction Architecture Patrimoine Energies Vehicules	Air Breizh - Mesure de surveillance de la qualité de l'air	15 000,00 €
		TOTAL	92 000,00 €
Mission 6 : MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES			
Imputation	Direction gestionnaire	Libellé de la subvention/bénéficiaire/programme d'aide	Montant
023-1/204181	Direction de la communication	Fondation TARA - Mission scientifique	60 000,00 €
		TOTAL	60 000,00 €
TOTAL GENERAL			3 388 340,69 €